

Procès-verbal du dépouillement - Résultats au 04.02.2022
Vote écrit anticipé en marge de l'Assemblée générale ordinaire
2022 de la Société de Développement de Veysonnaz et environs
78 bulletins entrés avec signatures valables

	Oui	Non	Abstention
1. Sur la base de l'ordonnance 3 du Conseil Fédéral relative aux mesures de lutte contre le coronavirus (Covid-19) du 19 juin 2020, j'accepte de voter par écrit, à titre exceptionnel, sur les points requis par les statuts en complément de l'assemblée générale ordinaire initialement prévue le 15.01.2022 et reportée au 15.04.2022.	76	0	2
2. J'approuve la nomination de Madame Mélanie Fragnière en tant que représentante des artisans/commerçants au sein du Comité.	77	1	0
3. J'approuve l'élection de Madame Nicole Fragnière Meyer, membre du comité représentant les résidents secondaires, au titre de Présidente de la SDVE.	76	1	1
4. J'approuve l'élection de Madame Mélanie Fragnière, candidate membre du comité représentant les artisans/commerçants au titre de Vice-présidente de la SDVE.	77	1	0